

POINT DE THESE
L'INTOLERANCE RELIGIEUSE : UNE ANALYSE
TEXTUELLE DES ŒUVRES CHOISIES DE
MONTESQUIEU ET VOLTAIRE

ODOUTAN Abdel Seidou

Department of European Languages
and Integration Studies
University of Lagos

Résumé

La société française du dix-septième et du dix-huitième siècle était caractérisée par une série d'intolérances religieuses aux conséquences graves. Cette thèse soutient que les textes de Montesquieu et de Voltaire ont pour tenants et aboutissants la description des causes profondes de l'intolérance religieuse dans la société contemporaine et ses conséquences. En dépit des mesures prises pour enrayer ce mal comme la laïcité de l'État, le monde actuel continue de témoigner à une vitesse inquiétante la montée de la violence religieuse. Ceci constitue une menace réelle au maintien de la paix mondiale. Au Nigeria, en Afrique de l'Ouest et dans d'autres contrées du monde, l'on assiste régulièrement à des attaques terroristes, des exécutions vicieuses, des tueries épouvantables et des incendies criminels de grande ampleur orchestrés par les membres de la secte Boko Haram et d'autres organisations terroristes à travers le monde. Le cadre théorique de cette étude repose sur le fonctionnalisme structurel d'Emile Durkheim et de Talcott Parsons. Pour ce qui est de la méthodologie, l'étude se focalise sur l'analyse textuelle des textes choisis et d'autres ressources littéraires pertinentes au sujet. L'étude révèle que les causes de l'intolérance religieuse sont multidimensionnelles. En outre, il a également été découvert que la tolérance et la liberté politique sont des éléments dynamiques et incontournables pour la stabilité sociale, la sécurité générale et le développement humain tandis que l'intolérance religieuse est un déclencheur d'instabilité et de désintégration humaine.

Mots-clés: *L'intolérance religieuse La laïcité, Le fanatisme, La liberté religieuse, L'anomie*

Abstract

French society in the seventeenth and eighteenth centuries was characterised by a series of religious intolerance with humongous consequences. This thesis argues that the texts of Montesquieu and Voltaire delved into the root causes of religious intolerance in contemporary society and the consequences thereof. Despite measures taken to curb the dastardly act among which is the establishment of state secularism, the world today continues to witness the rise of religious

violence at an alarming rate. This constitutes a real threat to the maintenance of world peace. In Nigeria, West Africa and other parts of the world, we are regularly witnessing terrorist attacks, vicious executions, gruesome killings and large-scale arson attacks orchestrated by members of the Boko Haram, and other terrorist organisations around the world. The theoretical framework of this study is based on Emile Durkheim and Talcott Parsons functionalist theory. In terms of methodology, the study focuses on textual analysis of selected texts and other literary resources relevant to the subject. The study reveals that the causes of religious intolerance are multidimensional. In addition, it was also discovered that tolerance and political freedom are essential and dynamic elements for social stability, general security and human development. Whereas religious intolerance is a trigger for instability and human disintegration.

Key words: *Religious intolerance, Secularism, Fanaticism, Religious freedom, Anomie*

1. Introduction

L'histoire de l'intolérance religieuse est presque aussi ancienne que l'histoire de l'humanité. Au fil des âges, l'intolérance religieuse a conduit à des controverses, des conflits et la perte de nombreuses vies précieuses dans les sociétés humaines. En France, les XVI^e et XVIII^e siècles ont été caractérisés par de nombreux conflits religieux principalement entre l'Église catholique romaine et les protestants calvinistes de France, communément appelés les « Huguenots ». L'édit de Nantes signé en 1598 par le roi Henri IV en vue de favoriser la concorde civile est un succès car il annonce une brève période de tolérance religieuse. Cependant, le règne de Louis XIV (1643-1715) communément appelé le « Roi Soleil » se caractérise par des conflits religieux sans précédent. Le roi instaura un régime de monarchie absolue. Pour éviter toute forme de critique, le roi soumet ses sujets à la censure.

La politique religieuse de Louis XIV était ancrée sur la conviction que la tolérance n'est pas une vertu et que l'unité du royaume serait gravement menacée si plus d'une religion était autorisée. Le monarque a cherché à promouvoir la conversion des adeptes de confessions minoritaires à l'Église catholique romaine., car les premiers étaient considérés comme propageant des hérésies religieuses. Cette décision a encore renouvelé les

actes de violence entre les calvinistes et l'Église catholique romaine. Les protestants ont non seulement été privés de leurs droits de culte mais ont également subi d'intenses persécutions d'où leur asile dans les pays voisins.

Montesquieu et Voltaire, tous deux écrivains, historiens et philosophes des Lumières français ont eu recours à l'expression ou au discours littéraire comme moyen de dénoncer l'injustice perpétrée par la monarchie française. Tous les deux ont exprimé leur quête et leur plaidoyer pour la liberté de religion, la liberté d'expression et la séparation de l'Église et de l'État. *Candide* (1759) et le *Traité sur la tolérance* (1763) écrits par Voltaire ont servi de plateforme de critique contre l'Église catholique romaine et la monarchie française tandis que *Les Lettres persanes* (1721) et *L'Esprit des lois* (1748) de Montesquieu s'en prenaient à l'intolérance religieuse, aux incohérences, irrégularités et injustices dans le système de gouvernement.

Cette étude s'appuie sur des textes choisis de Montesquieu et de Voltaire. Tous les textes sélectionnés pour cette étude ont été écrits au XVIII^e siècle communément appelé le siècle des Lumières. Le dénominateur commun de ces œuvres littéraires était la critique des excès religieux de l'Église catholique romaine. Les œuvres ont eu un si grand impact sur la société française qu'elles ont servi de catalyseur à la Révolution française (1789-1799). La Révolution n'a pas seulement débarrassé l'Église de l'odieuse intolérance religieuse, mais a également inauguré, aux dépens de la monarchie jusqu'alors absolue, un nouveau système de gouvernement qui a promu la laïcité et la séparation de l'État de l'Église. Il faut noter aussi que les œuvres sélectionnées mettaient l'accent sur l'intolérance religieuse comme produit du fanatisme religieux.

Bien que beaucoup de choses aient été écrites sur l'intolérance religieuse, cela reste une question impérieuse qui nécessite des investigations continues sur la meilleure façon de rendre compte des conflits religieux incessants et de l'effondrement de l'ordre social. Parsons (1951:26-27) a soutenu que pour maintenir l'ordre social, quatre conditions préalables fonctionnelles sont

nécessaires : l'adaptation, la réalisation des objectifs, l'intégration et le maintien du modèle. L'intégration renvoie principalement aux ajustements des conflits ; elle s'occupe de la coordination et des ajustements mutuels des parties du système social. Il laisse également place à des normes juridiques standard pour l'arbitrage afin de réduire les risques de conflits.

La tendance actuelle à l'intolérance religieuse et aux conflits à travers le monde interpelle tout un chacun dans le monde. Bien que la plupart des nations du monde soient signataires des dispositions relatives à la liberté de religion en tant que droits humains fondamentaux, elles restent toujours de véritables théâtres d'intolérance religieuse, de discrimination, de violence et d'extrémisme. Des pays asiatiques comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan, la Turquie, pour n'en citer que quelques-uns, ont mis en place des politiques de promotion de l'intolérance entre les différentes sectes religieuses. Les pays de l'Ouest et du Moyen-Orient, y compris les pays africains, sont tous menacés par ce phénomène mondial d'intolérance religieuse.

La montée de Boko Haram dans le Nord du Nigeria et sa propagation dans la sous-région ouest-africaine appellent à une action corrective pour le rétablissement de la liberté face à l'insurrection actuelle. Afin d'aborder ces questions saillantes, l'étude explorera les travaux de Montesquieu et de Voltaire.

Énonciation du problème

De nombreuses réformes ont été faites après la Révolution française pour juguler les conflits religieux comme le Concordat avant l'adoption de la laïcité. Cependant, l'intolérance religieuse est devenue une gangrène qui s'étend à travers les nations. Partout dans le monde, l'histoire de l'intolérance religieuse semble être similaire. En France, il y a eu une montée de l'islamophobie. Dans les États islamiques de Syrie et d'Irak, en Europe, en Amérique et dans le monde en général, le récent réseau djihadiste a placé de nombreuses nations dans une peur perpétuelle du terrorisme religieux et de ses conséquences dévastatrices sur les vies, les moyens de subsistance et les biens.

Les besoins urgents de découvrir les raisons de cette tendance mondiale malheureuse et d'assurer la sécurité mondiale constituent la problématique de cette étude. Par conséquent, cette recherche se concentre sur les causes profondes des conflits religieux et de l'intolérance religieuse dans le monde en général, en utilisant les textes sélectionnés de Voltaire et Montesquieu.

But et les objectifs de l'étude sont les suivants:

Le but de cette recherche est d'examiner les causes de l'intolérance religieuse dans les textes sélectionnés en vue de remédier à ses manifestations actuelles dans le monde contemporain. A cet effet, les objectifs sont de :

- i) enquêter sur les causes et les conséquences de l'intolérance religieuse vue par Montesquieu et Voltaire.
- ii) examiner le rôle de la politique dans la promotion de l'intolérance religieuse dans les textes sélectionnés.
- iii) identifier les vues de Montesquieu et de Voltaire sur la sécularisation des États dans les textes choisis.
- iv) analyser la pertinence du contenu des textes sélectionnés par rapport à la situation au Nigeria et dans la sous-région ouest-africaine.
- v) Examiner la pertinence de la laïcité dans la France contemporaine et les pays francophones.

Questions de recherche

Cette étude est ancrée sur les questions de recherche suivantes :

- i) quelles sont les causes et les effets de l'intolérance religieuse telle qu'elle est décrite dans les textes sélectionnés ?
- ii) comment la politique contribue-t-elle à la promotion de l'intolérance religieuse dans les textes sélectionnés ?
- iii) quels sont les concepts de laïcité et comment ont-ils été perçus dans les textes sélectionnés ?

- iv) en quoi le contenu des textes sélectionnés est-il pertinent pour la situation au Nigeria et dans la sous-région ouest-africaine ?
- v) Quelle est la pertinence de la laïcité dans la France contemporaine et les pays francophones ?

Importance de l'étude

C'est du point de vue de ce chercheur que notre société contemporaine trouvera l'étude, significative dans sa volonté d'appréhender l'intolérance religieuse, le fanatisme, l'extrémisme, le dogmatisme et le terrorisme...

Les chercheurs dans le domaine de la littérature française du XVIII^e siècle bénéficieront de l'analyse et du résultat de cette recherche issue de la connaissance approfondie des travaux sélectionnés.

Du fait que l'intolérance religieuse est une menace continue pour la paix et la sécurité des nations, les exposés de cette étude et l'analyse critique des textes sélectionnés fourniront aux institutions politiques des pistes de résolution de l'intolérance religieuse dans leur quête de restauration durable et paix mondiale durable. Des universitaires en sciences politiques, des sommités juridiques, des institutions telles que les Nations Unies, l'Union africaine, la CEDEAO, affineront leurs perspectives conceptuelles à travers cette recherche.

Portée et délimitation de l'étude

Cette étude porte sur l'intolérance religieuse vue par Montesquieu et Voltaire dans les textes choisis : *L'Esprit des Lois*, *Les lettres persanes*, *Candide* et *Traité de la tolérance*. L'étude est délimitée dans sa focalisation sur les vues de Montesquieu et Voltaire en ce qui concerne la liberté de choix de religion par les membres individuels de la société dans les textes sélectionnés.

Définition opérationnelle des termes

Quelques termes émanant de l'étude sont définis sur le plan opérationnel comme suit :

Anomie

L'anomie est un état d'instabilité résultant de la rupture de l'ordre ou des normes et valeurs sociales régulant les comportements humains.

Fanatisme

Le fanatisme peut être défini comme une passion excessive déployée dans l'accomplissement d'une mission, en matière de religion, de morale ou de politique.

Dogmatisme religieux

Le dogmatisme religieux est un principe prescrit par une organisation religieuse comme incontestablement vrai et qui ne peut être contesté à la lumière d'aucune théorie logique.

L'intolérance religieuse

L'intolérance religieuse est le refus total de reconnaître, de respecter et d'accommoder l'opinion et les croyances des autres sectes religieuses.

Laïcité

La laïcité est une séparation totale du gouvernement des activités religieuses. C'est également l'interdiction faite au gouvernement ou à ses employés d'afficher dans la fonction publique toute forme d'objet, de symbole ou de vêtements religieux comme moyen d'identification avec une secte religieuse particulière.

2. Cadre théorique

Le fonctionnalisme structurel d'Emile Durkheim et Talcott Parsons

Le fonctionnalisme structurel d'Emile Durkheim et de Talcott Parsons sera adopté comme cadre théorique de cette recherche. Le fonctionnalisme structurel, tel que défini par l'*Encyclopaedia Britannica*, est une théorie basée sur la prémisse que tous les aspects de la société, tels que les institutions, les rôles, les notes, les normes, etc., servent un objectif et sont tous indispensables à la survie à long terme de la société. Emile Durkheim (1965 : 55-57) définit un fonctionnaliste comme « celui qui considère la

société comme un tout composé de parties (systèmes) interdépendantes. Le tout et une partie (ou des parties), une partie et le tout, et une partie et une autre partie devaient être considérés comme interdépendants ». Il assimile la société à un organisme vivant, dans lequel chaque organe joue un rôle nécessaire pour maintenir l'être en vie. Pour lui, même les membres socialement déviants d'une société sont nécessaires, car les punitions pour déviation affirment des valeurs et des normes culturelles établies.

Selon Pope Whitney (1975 : 366), le point de vue de Durkheim sur les interrelations entre les parties de la société favorise l'unité et les groupes peuvent être liés entre eux sur deux bases opposées : la solidarité mécanique, une attraction sentimentale d'unités sociales ou de groupes qui effectuent la même chose ou des fonctions, telles que l'agriculture préindustrielle autosuffisante et la solidarité biologique qui est une interdépendance basée sur des fonctions et une spécialisation différenciées, comme on le voit dans l'usine, l'armée, le gouvernement ou d'autres organisations complexes. La théorie du fonctionnalisme de Durkheim postule qu'il existe plusieurs institutions ou composants interconnectés du système social qui sont liés entre eux par les principes de solidarité mécanique et organique. (1960 : 397-398).

Déplorant le ciment culturel défaillant qui tenait les sociétés ensemble, et la division éminente entre les groupes sociaux, il compare dans une de ses études, les sociétés préindustrielle et industrielle et arrive à la conclusion qu'il existe une solidarité mécanique dans les sociétés préindustrielles. Selon Radcliffe dans son étude des sociétés pré-lettrées, l'interdépendance des institutions réglait une grande partie de la vie sociale et individuelle ; puisque la structure sociale est une relation sociale structurée.

Durkheim a en outre soutenu que la vie sociale est impossible à réaliser sans les valeurs partagées et les croyances morales qui forment la conscience collective. Selon lui, en leur absence, il n'y aurait pas de désordre social, pas de contrôle social, pas de

solidarité ou de coopération sociale. La société cessera d'exister. Dans son approche des causes et des fonctions des faits sociaux, Durkheim est d'avis qu'il existe deux manières d'expliquer les faits sociaux. La première approche cherche à déterminer la cause et l'origine d'un fait social en considérant les antécédents mais pas dans les états de conscience individuelle. La seconde approche explique un fait social comme impliquant une analyse de sa fonction dans la société, de sa contribution aux besoins généraux de l'organisme social et de sa fonction dans l'établissement de l'ordre social. Durkheim (1903) pose que : *si la société manque de l'unité qui découle du fait que les relations entre ses parties sont exactement réglées, cette unité résultant de l'articulation harmonieuse de ses diverses fonctions assurée par une discipline efficace et si, en outre, la société manque de l'unité fondée sur l'engagement des volontés des hommes à un objectif commun, alors ce n'est plus qu'un tas de sable que la moindre secousse ou la moindre bouffée suffira à disperser.*

Il croit par conséquent en une conscience collective et une stabilité sociale née de croyances et de sentiments communs ou d'un accord sur des questions fondamentales sans lesquelles la solidarité sociale serait impossible et les individus ne seraient pas liés ensemble pour former une unité intégrée. Il propose trois fonctions majeures de la religion dans la société : La fourniture de cohésion sociale pour aider à maintenir la solidarité sociale à travers des rituels et des croyances partagés; le contrôle social pour faire respecter la morale et les normes religieuses pour aider à maintenir la conformité et le contrôle dans la société, les réponses au sens et au but de toutes les questions existentielles.

Du point de vue de la religion, Haralambos & Holborn (2013) postulent que la conscience collective de Durkheim met l'accent sur un culte collectif qui rassemble, un groupe social à travers des rituels religieux pleins de drame et de révérence et ensemble ses membres expriment leur foi dans des valeurs communes.

Talcott Parsons suggère des conditions préalables fonctionnelles qui doivent être remplies par tout système social pour survivre, telles que :

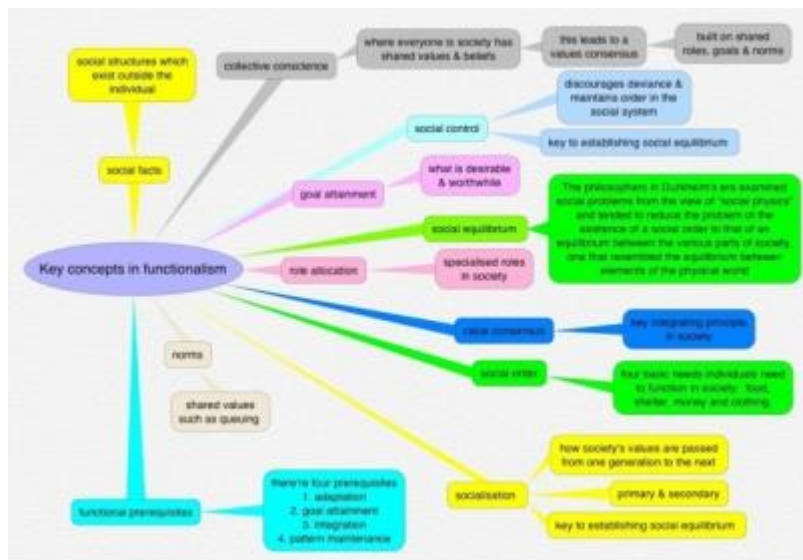
- le développement d'arrangements interpersonnels routiniers (Structure de socialisation à travers laquelle les valeurs sont transmises d'une génération à l'autre et intériorisées pour faire partie intégrante des individus et des personnalités) ;
- la contribution de l'environnement extérieur à la définition des relations
- l'établissement de limites, et
- le recrutement et contrôle des membres (Principes ou mécanisme de contrôle social qui décourage la déviance et maintient l'ordre dans le système social.)

C'est ce qu'on appelle l'analyse structurale-fonctionnelle, une théorie des systèmes qui se concentre sur l'analyse de la société en tant que système social en tenant compte du fait que l'équilibre social ne peut être atteint que lorsque les valeurs sont institutionnalisées et les comportements structurés. L'analyse fonctionnelle tend à examiner et à enquêter sur les différentes parties de la société, et sur la manière dont elles se rapportent et contribuent à l'intégration de la société. Talcott Parsons (1954:143) suppose que la société a certaines conditions préalables fonctionnelles qui sont nécessaires pour maintenir l'ordre social.

Il considère donc la société comme un système de structures et de processus interdépendants qui maintiennent une stabilité relative et des modèles et comportements distincts en tant qu'entité contrairement à d'autres environnements, avec une indépendance relative des forces environnementales. Afin de maintenir l'ordre social et la stabilité d'un système social, Parsons postule qu'il doit y avoir une valeur consensuelle qui est fondamentale pour l'intégration des principes sociétaux.

En relation avec cette étude, la théorie du fonctionnalisme structurel éclaire notre étude à travers le concept d'« Anomie » de Durkheim. L'anomie représente l'intolérance religieuse et ses points forts dans les textes d'étude sélectionnés où l'incertitude sociale et les guerres abondent. L'application de cette théorie a permis de découvrir que le mariage entre l'État et les affaires religieuses a commencé à s'effriter dans la société française du XVIIIe siècle, à la suite du siècle des Lumières à travers diverses formes d'écrits satiriques de la monarchie. Cela a affecté les comportements individuels, ainsi que les comportements collectifs.

La solidarité mécanique qui favorisait la stabilité sociale commençait à perdre de son emprise parmi les membres de cette société, en particulier dans les aspects des croyances et du pouvoir politique à la suite des écrits d'auteurs tels que Voltaire et Montesquieu, ouvrant ainsi la voie à une solidarité organique qui vient avec ses propres défauts tels que l'agitation, l'intolérance, la quête de liberté, de justice individuelle et collective, d'où le choix du thème « intolérance religieuse » dont on peut dire aujourd'hui qu'elle est provoquée par la coexistence d'institutions de base qui déterminent les comportements sociaux comme en témoignent les textes d'étude choisis et seules ces institutions peuvent remédier à cette malheureuse situation. Heureusement, les institutions ne sont pas que des bâtiments et des politiques, elles sont contrôlées par l'humanité ! Mais cette humanité doit être suffisamment forte pour que les institutions et leurs politiques soient "fortes" et résistent à l'épreuve du temps, car les membres "forts" de l'humanité sont justes, honnêtes, ont une conscience morale, sont humains et surtout justes dans leur jugement. Pour que la tolérance prospère parmi l'humanité, indépendamment de la tribu et de la religion. Et plus important encore, ces attributs chez les membres de l'humanité doivent être élaborés pour que la justice et la tolérance soient contagieuses ; puisque la société est, comme l'a noté Durkheim, comme « un corps avec différentes parties qui sont interconnectées et importantes les unes pour les autres ». Et les deux auteurs attestent de ce fait. Ci-dessous une représentation picturale du fonctionnalisme :



La théorie du fonctionnalisme est applicable à cette étude en ce sens que les fonctionnalistes croient que sans conscience collective, partage de valeurs et de croyances, la réalisation de l'ordre social est impossible et l'ordre social est essentiel pour le bien-être de la société. Par conséquent, le consensus sur les valeurs est une condition de base à l'intégration sociale sans laquelle la paix mondiale ne serait qu'un mirage.

++

3. Revue de la littérature

Afin d'établir la pertinence de cette recherche, il est important de souligner certaines des perspectives critiques offertes par les chercheurs sur la liberté, la religion et l'intolérance religieuse.

3.1. La sécularisation

Antonio Flavio Pierucci (2000) stipule que les analyses de Weber valent pour une période de l'histoire occidentale qui s'achève, le comble de la rationalité dans un monde désenchanté, marqué par l'exil du sacré. Plus récemment, nous vivons une période appelée « retour du sacré » ou « vengeance de Dieu », où le monde est, en quelque sorte, en train de se ré-enchanter. Même si l'on prend en considération la réalité du Tiers Monde en général, et celle du Brésil en particulier, où le sacré a persisté, on ne peut nier que la religion a connu un

processus de revitalisation, parallèle au ré-enchantement du Premier Monde.

De plus, Pierucci note que les critiques ont tendance à traiter la sécularisation et le désenchantement comme des synonymes ou des équivalents mais pour lui les termes ne disent pas la même chose ni ne couvrent le même domaine ni ne traitent de la même question. Pour Weber, le désenchantement du monde a lieu précisément dans des sociétés plus religieuses, et c'est un processus essentiellement religieux, car ce sont les religions éthiques qui prévoient l'élimination de la magie comme moyen de salut. La sécularisation, au contraire, implique l'abandon, la réduction, la soustraction du statut religieux ; elle signifie la sortie de la religion (Gauchet, 1985) ; c'est une défection, une perte pour la religion et l'émancipation.

Gerhardt Stenger (2009) postule » qu'il est généralement admis que John Locke d'un côté de la Manche et Pierre Bayle de l'autre ont été les premiers à jeter les bases de la tolérance religieuse dans les années 1680. En même temps, Leibniz publie ses récits décrivant le calcul différentiel et infinitésimal, inventé quelques années plus tôt par Newton sous le nom de « théorie des fluxions ». Lequel de ces deux mathématiciens méritait d'être reconnu a été à l'origine d'une grande controverse intellectuelle au début du XVIII^e siècle. Bien que le crédit soit actuellement accordé aux deux hommes, la méthode la plus efficace de Leibniz est encore utilisée aujourd'hui alors que l'approche de Newton a, à bien des égards, échoué à se poursuivre. Il n'y avait pas de conflit de priorité en cas de tolérance entre l'Angleterre et la France. Le point de vue de Locke sur la liberté et la tolérance a prévalu d'abord en Angleterre et plus tard en France, où Bayle était considéré comme l'ennemi public numéro un jusqu'en 1789. Le contexte historique était fondamental à la fois pour les arguments de tolérance de Bayle et de Locke. Lorsque Bayle publia son célèbre livre sur la tolérance, *Commentaire philosophique* (1686), en faveur de la tolérance religieuse par principe, l'Edit de Nantes avait été aboli un an auparavant. Selon lui, la tolérance religieuse en Europe avait à toutes fins utiles cessé

pour le moment. La révocation de l'Édit renouvelait la persécution des protestants. Dans de nombreuses régions de France, un protestant n'avait pas d'existence civile, la fiction légale étant que tout le monde était catholique romain. De nombreux protestants n'ont pas abjuré leur foi et, n'ayant pas cherché refuge à l'étranger, se sont rassemblés dans des endroits reculés (le « Désert ») pour célébrer un culte illégal et ont organisé une église clandestine au risque de la mort,

Calves Gwénaële (2018) affirme que dans une république laïque, il est interdit aux titulaires de charges publiques d'engager Dieu de quelque manière que ce soit ; les croyants et les non-croyants sont égaux devant la loi. Gwénaële a affirmé que les agences et les fonctionnaires publics étaient limités à une stricte obligation de neutralité confessionnelle. Les biens publics ne doivent servir ni divertir des activités religieuses et les fonds publics ne doivent pas non plus être utilisés pour soutenir des projets religieux. Les principes de la laïcité exigent que les représentants du gouvernement soient confessionnellement indépendants. Il affirme en outre que les principes de laïcité n'ont pas été respectés à la suite d'agitations d'individus et d'associations dans leur quête de la liberté de religion et de la liberté d'expression. Cela montre en outre l'importance de la tolérance religieuse entre les membres de la société pour parvenir à la paix mondiale.

Marcus Ayodeji Araromi et Deborah D. Adeyemo (2021) considèrent le Nigeria comme deux grands États à prédominance religieuse, principalement le christianisme et l'islam. Ils affirment que les sentiments religieux ont pénétré l'espace sociétal au Nigeria et conduisent plus souvent à des conflits éternels avec les politiques gouvernementales. Ils soutiennent en outre que les préceptes fondamentaux des droits de l'homme garantissent le respect des croyances religieuses des individus. Par conséquent, la disposition pour la protection du droit à la religion dans les lois nationales et internationales, le système éducatif exige un code vestimentaire spécifique qui doit être observé sans aucun signe religieux en raison de la sécularisation.

3.2. L'intolérance religieuse/ le fanatisme

S. J. Timothy-Asobele (2007 :14) soutient que l'histoire de l'humanité est caractérisée par des histoires de pouvoir, de guerres, d'oppression, de domination, d'injustice, d'avidité, de malhonnêteté, d'égoïsme, d'orgueil, d'intolérance, d'hypocrisie, d'arrogance qui sont les outils fondamentaux de désintégration sociétale. De plus, il explique que la rivalité entre les acteurs religieux du judaïsme, du christianisme et de l'islam dans leur quête de conquête religieuse ou d'expansionnisme est responsable de l'intolérance et des conflits religieux continus dans le monde d'aujourd'hui. Asobele (2007 :16) révèle que chacune de ces trois religions contient deux cultures : la culture de la violence et la guerre et la culture de la paix. À cet égard, la culture de la violence ou de la guerre est considérée comme sainte, légitime et approuvée par Dieu pour la destruction des malfaiteurs et des incroyants. La violence est donc élevée au domaine du sacré dans le cadre de l'ordre céleste. Par exemple, le judaïsme explique comment Dieu a violemment obtenu la libération des Israélites de la servitude en Égypte par l'intermédiaire de Moïse. De même, l'Islam a été établi suite à de nombreuses guerres intertribales sur instruction de Dieu qui a donné d'autres directives sur la conduite des djihads pour défendre Dar Al-Islam contre l'intrusion des races non islamiques. Le christianisme a commencé comme une secte pacifiste. Mais, lorsque la minorité persécutée a atteint la position d'éminence au sein de l'Empire romain, la guerre est devenue un instrument légitime pour protéger la terre contre l'intrusion des infidèles et des hérétiques. En fait, en 1095, le pape Urbain II, ostensiblement inspiré par Dieu, a exhorté les princes chrétiens d'Europe à libérer la terre sainte de Rome des musulmans. Cela a conduit à six cents ans de guerre sainte ou de croisade. Asobele (2007) conclut que puisque l'intolérance religieuse peut être sacrée, sa solution réside dans la lecture et l'interprétation des manuscrits sacrés ou religieux du point de vue positif de la culture de la paix.

Kamal-Deen Olawale Sulaiman (2016) examine de manière critique l'incidence croissante de la violence religieuse au

Nigeria qu'il attribue à l'intolérance religieuse, au fanatisme religieux, à l'action débridée de la presse, à la prédication/évangélisation agressive ou militante, pauvreté, mauvaise l'orientation religieuse, au niveau d'alphabétisation des fidèles, à l'égoïsme de la part des personnalités religieuses et politiques.. Il a également été observé que les destructions que la violence religieuse a causées au Nigeria ne peuvent être quantifiées. Sulaiman a en outre fait valoir que les affrontements fréquents qui ont éclaté à la suite de cela ont infligé des souffrances indicibles à la fois aux individus, en termes des pertes de vies et des biens et au gouvernement en termes des fournitures occasionnelles des matériels de secours aux victimes de troubles religieux. En plus de saper la paix et la stabilité, la violence religieuse a tendance à ternir l'image du pays dans la communauté internationale. De plus, l'éruption fréquente de soulèvements religieux a contraint certains pays à émettre des avertissements de voyage conseillant à leurs citoyens de ne pas se rendre au Nigeria en raison des tensions religieuses qui pourraient éclater soudainement sans aucun avertissement. Cela provoque également un traumatisme psychologique chez ceux qui ont été témoins du meurtre de leurs proches et de la destruction de leurs biens. De même, économiquement, le Nigéria a perdu des opportunités de reprise économique en raison des soupçons découlant des rivalités religieuses.

Il conclut que l'éducation, la tolérance, le dialogue et la réconciliation et l'adoption par le gouvernement d'une attitude neutre ouverte et intransigeante envers les groupes religieux du pays devraient servir de panacée contre la violence religieuse au Nigéria. Il identifie également d'autres perspectives pour lutter contre la menace de l'intolérance religieuse, notamment le développement d'un système d'alerte précoce pour déclencher une alerte sur l'imminence d'un soulèvement religieux, l'enseignement et la prédication des impératifs de la paix par les chefs religieux, à leurs fidèles, et un examen complet du programme d'études religieuses dans le système éducatif nigérian.

3.3. La tolérance religieuse

Fazaluddin Shafi (2016) plaide en faveur de l'unité de la religion. Il déclare que le Coran promeut l'unité de la foi, établit une base commune pour le succès parmi les musulmans, les sabiens, les juifs et les chrétiens qui croient tous en Dieu, au jour du jugement et à l'accomplissement de bonnes actions. Shafi a affirmé que les musulmans ont été avertis de ne pas s'engager dans une dispute insensée avec des personnes capables de générer une crise, car les chrétiens ont la même source de révélation, et le Dieu qu'ils adorent tous (Coran 29 :46).

3.4. Les lacunes dans la littérature.

Cette revue de littérature renforce davantage les problèmes identifiés ainsi que les buts et objectifs de cette étude car elle a révélé qu'il y a une lacune à combler en ce qui concerne la pertinence de cette étude pour le monde contemporain en général, et le Nigeria en particulier (selon les informations que dispose le chercheur, plusieurs études ont été entreprises sur le sujet mais la nôtre est de portée différente car elle couvre le Nigeria et la sous-région africaine et elle prend en considération le fait que la liberté religieuse des enfants est fondamentale à la montée de l'intolérance religieuse parmi acteurs religieux majeurs, islam et christianisme).

4. Méthodologie

Les textes sélectionnés pour cette étude sont : *Les Lettres persanes* et *L'Esprit des lois* de Montesquieu, *Candide* et *Traité de la tolérance* de Voltaire. Comme mentionné ci-dessus, ils ont tous été écrits au siècle des Lumières et reflètent des traits communs à la société française du XVIII^e siècle. Compte tenu du fait que les œuvres littéraires sélectionnées pour cette recherche sont profondément ancrées dans des pensées philosophiques et des idéologies politiques, l'analyse textuelle a fourni le cadre méthodologique de cette étude. Cela fournira des informations sur le langage, les symboles et les images sur la façon dont les gens ont compris et communiqué la vie et les expériences de

vie. Il permet d'explorer les contextes historiques, politiques, culturels et éthiques pour lesquels les textes sélectionnés ont été influencés et écrits.

5. Analyses textuelles et résultats

Des réflexions critiques importantes, ancrées sur les cinq questions de recherche, ont été faites au cours de cette étude et elles sont les suivantes :

Question de recherche 1 :

Quelles sont les causes et les effets de l'intolérance religieuse telle qu'elle est décrite dans les textes sélectionnés ?

Nos résultats révèlent qu'il existe des causes multidimensionnelles d'intolérance religieuse fondamentalement générées par des divergences théologiques qui ont par conséquent conduit à l'endoctrinement et, finalement, au fanatisme.

- **Facteurs théologiques**

La société française du XVIII^e siècle est caractérisée par des guerres inter et intra confessionnelles. La plupart des religions ont écrit l'histoire de l'origine de leurs principes de foi. L'Église catholique romaine et les protestants connus sous le nom de huguenots partagent un terrain de foi commun, mais ils ont échoué au fil du temps à se tolérer sur la base de l'interprétation textuelle. Cette divergence dans les doctrines a été la pomme de discorde et a dégénéré en conflits religieux incessants entre les deux sectes. Cependant, l'intolérance interconfessionnelle est plus complexe du fait que les sectes ne partagent pas les mêmes valeurs religieuses. Ceux-ci ont été examinés de manière critique par les philosophes du siècle des Lumières et ont abouti à l'appel à la tolérance. Montesquieu (2006 : 257) soutient que : *Depuis que la religion chrétienne et la mahométane ont partagé le monde romain, les choses ont bien changé: il s'en faut de beaucoup que ces deux religions soient aussi favorables à la propagation de l'espèce que celle de ces maîtres de l'univers. Dans cette dernière, la polygamie était défendue et, en cela, elle en avait un très grand avantage sur la religion mahométane. Le divorce y est permis ; ce qui lui en a procuré un autre, non moins considérable, sur la chrétienne.*

Le christianisme et l'islam étaient les principales religions du siècle des Lumières. Ces deux-là présentent des divergences doctrinales qui étaient le plus souvent à la base de désaccords et d'intolérances. En outre, ils ont des conceptions et des interprétations différentes de la divinité de Dieu.

Endoctrinement religieux

De nombreuses questions se sont posées au siècle des Lumières contre certaines doctrines des sectes religieuses du XVIIIe siècle. Certaines de ces doctrines étaient qualifiées de dogmes parce qu'il n'y avait aucune base logique pour rationaliser si leur existence ajoutait une valeur à la société et à ses habitants. La société française du XVIIIe siècle a connu de nombreux conflits entre l'Église catholique romaine et l'Église protestante, toutes deux ayant le même fondement d'existence mais des doctrines divergentes. L'endoctrinement religieux maintient les adhérents dans un état d'esprit rigide qui hésite à permettre un changement d'opinion même face à une logique contraire écrasante ou impérieuse. C'est l'une des causes majeures du radicalisme religieux qui favorise la violence.

- **Fanatisme**

Les textes sélectionnés montrent que le siècle des Lumières était peuplé de nombreux fanatiques religieux qui ont eu recours à la violence pour défendre leur foi plutôt que de présenter des arguments supérieurs scientifiquement ou empiriquement. Le fanatisme religieux a ouvert la voie à la pratique de l'inquisition au cours de laquelle des personnes ont été brûlées vives pour avoir commis un blasphème religieux. Cette étude révèle et affirme que le fanatisme est une situation dans laquelle les adeptes d'une secte religieuse deviennent si déraisonnables, intolérants et irrationnels qu'ils ont recours à la force pour convertir les membres de la société à accepter leur religion. Le fanatisme conduit souvent à l'effondrement de la loi et de l'ordre dans la société.

Causes politiques

L'Église catholique romaine en France sous le règne de Louis XIV a influencé les décisions politiques suite à sa reconnaissance comme religion d'État en raison de la révocation de l'édit de Nantes. L'Église était pleinement impliquée dans l'administration de l'État. Le pape pouvait influencer la décision du roi. Montesquieu (2006 :74) affirme que :

Ce que je te dis de ce prince ne doit pas t'étonner: il y a un autre magicien plus fort que lui, qui n'est pas moins maître de son esprit qu'il est lui-même de celui des autres. Ce magicien s'appelle le Pape.

L'influence politique de l'Église catholique romaine dans la monarchie française a été utilisée pour faire la guerre aux populations non catholiques.

Question de recherche 2 :

Comment le concept de liberté politique influence-t-il la promotion de l'intolérance religieuse dans les textes sélectionnés ?

Nos résultats révèlent que l'intolérance religieuse peut être assimilée à ce qui suit :

- **La liberté de pensée**

La société française du XVIII^e siècle s'est vu refuser la liberté d'expression en raison du système absolu de gouvernement appliqué par le roi. Les œuvres littéraires des écrivains ont été censurées et cela a inhibé la liberté de pensée du citoyen. Dans sa quête de liberté de pensée, Voltaire (2007 :101) affirme qu'il est noble d'écrire comme nous pensons ; c'est le privilège de l'humanité. Il a en outre préconisé que les membres de la société devraient jouir de la liberté d'expression telle qu'elle est pratiquée en Angleterre. Toute forme de discours de haine contre l'Église catholique romaine était sérieusement désapprouvée et classée comme blasphème punissable par l'Inquisition ou l'Autodafé. Montesquieu (2001 : 263) a affirmé que la religion donne à ses professeurs le droit d'asservir ceux qui s'en opposent, afin de faciliter sa propagation.

Liberté rationnelle

Voltaire illustre la liberté rationnelle avec l'Eldorado, dans *Candide*, qui offre une vie religieuse rationnelle et prospère dans ce monde. La liberté rationnelle expose Candide à une nouvelle source de richesse qui lui permet d'accéder à la classe supérieure en Europe et aussi d'être un coup de main aux autres. Montesquieu considère la liberté rationnelle comme la seule voie d'intégration sociale. Montesquieu (2006 : 43-44) déclare ceci :

Tu renonces à ta raison pour essayer la mienne ; tu descends jusqu'à me conseiller; tu me crois capable de t'instruire. Mon cher Mirza, il y a une chose qui me flatte encore plus que la bonne opinion que tu conçois de moi: c'est ton amitié qui me la procure. Pour remplir ce que tu me prescribes, je n'ai pas cru devoir employer des raisonnements forts abstraits : il y a de certaines vérités qu'il ne suffit pas de persuader, mais qu'il faut encore faire sentir. Telles sont des vérités de moral.

- **Liberté politique**

Montesquieu était sans aucun doute un démocrate. Il a déployé une approche juridique pour résoudre les défis auxquels la société du siècle des lumières est confrontée. Sa philosophie de la subjectivité peut se résumer ainsi :

Dans l'état de nature, les hommes naissent bien dans l'égalité; mais ils n'y seraient restés. La société la leur fait perdre, et ils ne deviennent par les lois. Montesquieu (1979:245).

La liberté politique est vue par Montesquieu comme l'équilibre entre la liberté positive et négative. Elle s'apparente à la liberté rationnelle telle que prônée par Voltaire en ce sens qu'elle fournit les règles de droit nécessaires qui garantissent la sécurité de l'individu dans la société. Montesquieu (1748 : 192) affirme que :

La liberté politique dans un citoyen est cette tranquillité d'esprit qui provient de l'opinion que chacun a de sa sûreté ; et pour qu'on ait cette liberté, il faut que le gouvernement soit de tel qu'un citoyen ne puisse craindre un autre citoyen.

La liberté politique protège un individu contre toutes les formes d'abus sociétaux et toute sorte de menaces humaines qui peuvent conduire à l'insécurité d'autrui. La liberté politique garantit également que chaque individu est traité sur un pied d'égalité sans distinction de sexe, de race, de culture, de religion ou de tribu. Il respecte l'opinion des autres, peu importe à quel point elles peuvent sembler illogiques. Tout citoyen est présumé innocent à moins qu'un tribunal ne prouve le contraire. Montesquieu (1748:328) le définit ainsi :

La liberté politique consiste dans la sûreté, ou du moins dans l'opinion que l'on a de sa sûreté, Cette sûreté n'est jamais non plus attaquée dans les accusations publiques ou privées. C'est donc de la bonté des lois criminelles que dépend principalement la liberté du citoyen.

Montesquieu considère la liberté politique comme un outil fondamental et instrumental de la sécurité sociale dont dépend la sécurité de chaque individu.

- **La liberté de religion**

Voltaire a pris une position ferme dans son plaidoyer pour la liberté religieuse, en particulier dans la société française au siècle des Lumières. Il s'est opposé avec véhémence à l'Église catholique romaine sur son intolérance envers Jean Calas, un protestant accusé d'avoir assassiné son propre fils à cause de la conversion de son fils au catholicisme. Voltaire (1763:133) argumente que :

C'est une impiété d'ôter, en matière de religion, la liberté aux hommes, d'empêcher qu'ils ne fassent choix d'une divinité: aucun homme, aucun dieu ne voudrait d'un service forcé.

Voltaire recommande le modèle des Quakers, la Religious Society of Friends, fondée en Angleterre au XVIIe siècle par George Fox dont les croyances étaient centrées sur la capacité de chaque individu à manifester Dieu. Voltaire (1763) propose que:

Si une seule religion était autorisée en Angleterre, le gouvernement deviendrait très probablement arbitraire ; s'il n'y en avait que deux, le peuple s'égorgera ; mais

comme il y en a une telle multitude, ils vivent tous en paix.

Voltaire encourage le système religieux à choix multiples comme panacée pour la paix sociale. Le concept de liberté de religion a également été dépeint dans *Les Lettres persanes* (Lettre LXXXV), Montesquieu encourage la multiplicité des religions au sens où la nouvelle religion écrasera les abus des anciennes et accordera à chaque individu la liberté de conscience et le choix d'une religion. Montesquieu explique en outre dans son plaidoyer sur la liberté de religion dans *L'Esprit des lois* que la tolérance religieuse sera plus appropriée car elle implique une relation entre l'État et les groupes/sectes religieux. Montesquieu (1748:169) déclare que :

Il faut donc que les lois exigent des diverses religions, non-seulement qu'elles ne troublent pas l'État, mais qu'elles ne soulèvent pas de troubles entre elles. Un citoyen ne respecte pas les lois en ne dérangeant pas le gouvernement ; il faut qu'il ne trouble aucun citoyen, quel qu'il soit.

Contrairement à sa position sur la multiplicité des religions dans les lettres persanes, il met certaines limites à l'introduction de nouvelles religions et suggère que l'État devrait avoir le contrôle sur l'acceptation et la régulation de la propagation de toute religion.

Question de recherche 3 :

Quels sont les concepts de laïcité et comment ont-ils été perçus dans les textes sélectionnés ?

- **Humanisme laïc**

Cette étude révèle que le concept voltairien de la laïcité est humaniste. Les guerres de religion et le tremblement de terre de Lisbonne qui ont causé la mort de nombreuses personnes ont contribué au rejet par Voltaire de la croyance en un Dieu personnel bienveillant. Il embrasse la religion sous l'angle de la raison humaine, de l'éthique et du naturalisme philosophique tout en rejetant les dogmes religieux et la superstition comme fondamentaux pour la prise de décision. Étant athée, il ridiculise

la religion dans *Candide* en présentant des séries de catastrophes inexplicables et fait ainsi passer sa maxime d'optimisme « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ».

- **Laïcité/ Tolérance**

Montesquieu voit le rôle important qu'une religion peut jouer dans un État. Il affirme dans *L'Esprit des Lois*, livre XXIV, chapitre XVII, que lorsqu'un État a de nombreuses causes de haine, la religion doit produire de nombreuses voies de réconciliation. Montesquieu applique la prudence dans sa conception de la laïcité. Il adopte la tolérance plutôt qu'une séparation totale du gouvernement de la religion parce que, à son avis, la religion a des rôles essentiels à jouer dans la société.

Question de recherche 4 :

En quoi le contenu des textes sélectionnés est-il pertinent pour la situation au Nigeria et dans la sous-région ouest-africaine ?

Montesquieu a décrié dans *L'Esprit des lois* et aussi dans *Les Lettres persanes* le système de gouvernement monarchique français où l'Église catholique romaine était utilisée comme un mécanisme d'instabilité dans la société. Les deux livres sont pertinents pour la situation politique actuelle du Nigeria où les religions sont utilisées comme machine politique pour promouvoir l'intolérance et par conséquent l'instabilité dans la nation. Dans *Candide* et *Traité sur la tolérance*, Voltaire dénonce également les destructions aveugles de vies et de biens provoquées par l'autodafé et l'inquisition par lesquelles des personnes sont brûlées vives pour des délits religieux insignifiants ou ridicules. Aujourd'hui, l'insurrection de Boko Haram s'est intensifiée jusqu'à la création de l'État islamique et son effet négatif est la perte de plusieurs vies au Nigéria et dans la région subsaharienne. Outre, Voltaire évoque également la question de la liberté religieuse des enfants à travers l'« Affaire Calas » qui rend cette recherche très pertinente du fait que les enfants n'ont traditionnellement aucune religion que celle des parents. Par conséquent, ces enfants grandissent sans les fondements des autres religions. En devenant adultes, ils

deviennent plus intolérants à la religion des autres. La liberté religieuse des enfants a été négligée et 'ils ont été enseignés essentiellement à travers le Coran et aussi dans la Bible. Les religions dominantes à savoir l'Islam et le Christianisme recommandent d'enseigner aux enfants la voie à suivre pour éviter d'être induits en erreur, ce qui est, en soi, une racine profonde de l'intolérance religieuse.

Question de recherche 5 :

En quoi le contenu des textes sélectionnés est-il pertinent dans les affaires de la France contemporaine et des pays francophones ?

Montesquieu et Voltaire dénoncent dans les textes choisis les maux de la société française du XVIII^e siècle. Les deux écrivains prônaient la tolérance religieuse et appelaient à la réforme. Cependant, ils diffèrent dans leur position sur les réformes à adopter en matière de tolérance. Alors que Montesquieu suggérait une tolérance passive entre les différentes sectes religieuses, Voltaire, en revanche, proposait un humanisme laïc qui tend à promouvoir les valeurs humaines. Après la Révolution française (1789 - 1790), plusieurs réformes ont été adoptées par le gouvernement français et l'Église qui ont conduit au Concordat de 1801. Un siècle plus tard précisément en 1905, le gouvernement français sous la direction de Napoléon Bonaparte a adopté dans leur constitution "la laïcité » (laïcité), une réforme qui exclut la religion des affaires publiques. À cet effet, les activités et symboles religieux étaient pratiquement abolis ou bannis de la sphère publique. Mais, l'une des 24 régions de France, l'Alsace Moselle était sous l'occupation allemande et est donc à ce jour la seule région non touchée par la laïcité.

Les textes sélectionnés sont une réplique de la France contemporaine où la montée de l'islamophobie se heurte aux règles ou aux réformes de la laïcité. Le port du hijab par les étudiants musulmans est fortement interdit par le gouvernement d'Emmanuel Macron qui génère beaucoup d'insécurité et de

désordre dans la société française contemporaine. La laïcité a donc tendance à ne pas résoudre les problèmes causés par l'intolérance religieuse comme en témoigne le récent meurtre d'un professeur de français par l'un de ses élèves.

En outre, les colonies françaises qui ont hérité de la laïcité dans leurs diverses constitutions à la suite de la politique d'assimilation n'ont pas strictement suivi les réformes de laïcisation dues à l'islamisation de certaines et d'autres religions traditionnelles dominantes. Néanmoins, la récente insurrection de Boko Haram pille le Tchad, le Cameroun, le Niger, le Mali et tend à s'étendre à toute la sous-région ouest-africaine (ISWAP).

6. Conclusion et recommandations

Cette étude sur l'intolérance religieuse présuppose la réalité des défis et dangers qu'elle pose dans les sociétés humaines contemporaines. La tolérance religieuse est conceptualisée comme la pratique d'accepter et de soutenir le fait que les individus ont le droit et la liberté de choisir leur religion tandis que l'intolérance religieuse est visualisée comme l'incapacité d'un adhérent d'une secte religieuse particulière à reconnaître, accommoder et accepter le droit des autres d'embrasser une foi différente ou d'appartenir à une secte différente. Les causes de l'intolérance religieuse et ses effets néfastes ainsi que la paix mondiale que sa tolérance pourrait apporter ont été explorées dans cette recherche. Il y a été également exploré le concept de laïcité et ses divergences et comment il fournit une plateforme où le gouvernement et les religieux peuvent collaborer pour une bonne intégration de l'individu dans les normes sociétales. Elle révèle que la société globale du XXI^e siècle est une réplique de la société française du XVIII^e siècle en termes de religiosité. En raison de quoi, les recommandations suivantes ont été faites pour freiner la propagation des conflits religieux dans la société. Elles consistent à ce :

- i. qu'un cours d'études religieuses comparées soit incorporé au programme du système éducatif de chaque pays afin de réprimer le fanatisme et le dogmatisme.

Cette matière doit être enseignée à tous les niveaux d'apprentissage.

- ii. que parce que la religion et le gouvernement ont des fonctions interdépendantes dans l'intégration d'une société donnée, la religion ne doit pas être exclue des politiques gouvernementales.
- iii. que le gouvernement devrait légiférer sur des politiques bien raisonnées concernant l'enregistrement et l'approbation de toutes les organisations religieuses afin d'empêcher le fanatisme et les abus.

6. Contributions à la connaissance

Les apports à la connaissance sont que :

- i. La recherche a établi que la tolérance et la liberté politique sont des dynamiques vitales qui déterminent la stabilité et la sécurité sociétales, tandis que l'intolérance religieuse contribue à l'effondrement de l'ordre public, à la désintégration sociétale.
- ii. La recherche a démontré que la laïcité est un catalyseur pour la promotion de l'intolérance religieuse ; la plupart des États sont constitutionnellement laïcs mais politiquement religieux, ils utilisent donc la religion comme machine politique et promeuvent le séparatisme religieux.
- iii. La recherche a démontré que la religion est une condition préalable fonctionnelle au maintien de l'ordre social dans le cadre d'un système culturel ; il formule des lignes directrices pour les actions humaines et des normes pour leur évaluation. Par conséquent, sa prolifération doit suivre le processus de valeurs consensuelles qui favorisent l'intégration sociale.

Bibliographie

- Allan, Duncan John (1937). "Nature, Education et Liberté selon Jean-Jacques Rousseau » dans Philosophie, Cambridge : Cambridge University Press, Vol. 12, numéro 46, pp.191-206.
- Durkheim, Émile (1975). Durkheim on Religion : A Selection of Readings with Bibliographies, Londres : Routledge et Kegan Paul.
- Durkheim, Émile. 1997 [1893]. La division de Labor *dans la société*. New York, NY : Presse libre.
- Durkheim, Émile (1960a). La division du travail dans la société. George Simpson (traduction). Glencoe, Illinois : La Presse Libre.
- Durkheim, Émile (1938). Les règles de la méthode sociologique (8e éd.). Presse de l'Université de Chicago : Chicago.
- Durkheim, Émile. 1982 [1895]. Les règles de la méthode sociologique. Traduit par WD Halls. New York : presse libre.
- Durkheim, Émile (1915). Les formes élémentaires de la vie religieuse. *Londres*: George Allen & Unwin Ltd Ruskin House Museum Street.
- Gauchet, Marcel (1985). Le Désenchantement du monde: une histoire politique de la religion. Paris : Gallimard.
- Goldman, Emma (1910). Anarchisme et autres essais. New York : Association d'édition de la Terre Mère.
- Haralambos, Michael et Holborn, Martin (2013). Sociologie : thèmes et perspectives, 8e édition. Londres : Collins.
- Hildebrand, Dietrich von (1953). Éthique chrétienne. New York : David McKay.
- Isaac, Yemisi Olawale(2020). « Religion et politique identitaire au Nigeria » NETSOL (Nouvelles tendances en sciences et sciences libérales, vol. 5, numéro 5, pp.1-17.
- Joseph, Yakubu et Rothfuss, Rainer (2012). "Menaces contre la liberté religieuse au Nigeria : analyse d'un scénario complexe" dans International Journal for Religious Freedom – Vol. 5, numéro 1.
- Joyce, James (1914). Dublinois. Londres : Grant Richards Ltd.
- Kaplan, Benjamin Jacob (2010). « Divisé par la foi : conflit religieux et pratique de la tolérance au début de l'Europe

- moderne » *Journal de l'Académie américaine des religions*, Vol. 78, numéro 2, p. 564-567,
- Khan, Fatima (2017). "Voltaire Critique de la religion organisée dans Voltaire" *Armstrong Undergraduate Journal of History*, Vol.7, Numéro 2.
- Kukah, Matthieu Hassan. (1993). Politique religieuse et pouvoir dans le nord du Nigeria. Ibadan : Spectrum Books.
- McDowell Josh et McDowell, Sean (2016). La beauté de l'intolérance : donner à une génération la liberté de connaître la vérité et l'amour. Ohio : ShilohRunPress.
- Montesquieu (1721). Les Lettres personnelles. Paris : Jacques Desbordes.
- Montesquieu (1748). De l'Esprit des lois. Genève : Barillot & Fils.
- Ntamu, G., Abia, O., Edinyang, S., Eneji, C.-VO (2014). "La religion dans l'espace politique nigérian: Implication pour le développement national durable" *Journal international de recherche universitaire en sciences commerciales et sociales*, 4, 301-318.
- Nussbaum, Martha (2012). *Anxieuse*, Cambridge, Massachusetts: Belknap Press de Harvard University Press.
- Oduwole, Tajudeen A. et Fadeyi Adebayo Olufemi (2013). « Fanatisme religieux et sécurité nationale au Nigéria » *Journal of Sociological Research*, Vol.4, No.1.
- Omotosho, Mashood (2014). "Gérer les conflits religieux au Nigeria : la stratégie de paix de médiation interreligieuse » *AJOL (African Journal Online)*, Vol.39, No.2.
- Pierucci, Antonio Flavio (2000). « La sécularisation chez Max Weber. Sur l'utilité actuelle d'accéder à nouveau à cet ancien sens » *Revue brésilienne des sciences sociales*, numéro spécial n°1. pp. 129-158.
- Pape, Whitney (1975). « Durkheim en tant que fonctionnaliste », *Sociological Quarterly*, Vol.16, No.16.
- Radcliffe-Brown (1965). Structure et fonction dans la société primitive. New York : La presse libre. AR Sorokin, Pitirim.
- Shafi, Fazaluddin(2016). « L'éthique de la conciliation dans le Coran » *Revue internationale de sémiotique du droit - Revue internationale de Sémiotique juridique*, Vol. 29, p.333-358.

Stenger, Gerhardt(2009). « Liberté et tolérance : Locke, Voltaire et la laïcité à la française'» dans la liberté politique de Locke : lectures et contresens. Nantes : Christophe Miqueu, Mason Chamie, SVEC, p.83-94.

Loulou, David (1953). « Quelques Animadversions sur la Théorie de la Liberté de Montesquieu » *Ethic, An international Journal of Social, Political, and Legal Philosophy*, Vol.63, n° 3. Sulaiman, Kamal-Deen Olawale (2016). “Violence religieuse au Nigeria contemporain : implications et options pour l'ordre de paix et de stabilité” *Revue pour l'étude de la religion*, Vol.29, No.1.

Talcott Parsons (1951). *Le système social*. New York : La presse libre.

Talcott, Parsons (1954). *Essais de théorie sociologique*. New York : La presse libre. Talcott Parsons & Edward Shils (éd.) (1951). *Vers une théorie générale de l'action*. Cambridge, Masse : *Presse de l'Université Harvard*.

Timothy-Asobele, S. J. (2007). “L'incompréhension mène trop souvent à la guerre : les traducteurs et interprètes comme artisans de paix”. Une leçon inaugurale prononcée à l'Université de Lagos.

Voltaire (1759). *Candide ou l'Optimisme*. Genève : Gabriel Cramer.

Voltaire (1975). *Traité sur la tolérance*. Paris : Sébastien Foissier.

Wiep, Van Bunge (2008) dans Bayle, Pierre, (1686). *De la tolérance*. *Commentaire philosophique*, édité par Jean-Michel Gros, *Revue philosophique de Louvain*. Quatrième série, tome 106, n°3, 2008. pp. 606-607.

Yesufu, Momoh Lawani(2013). « L'impact de la religion sur un État laïc : une expérience nigériane » *Studia Historiae Ecclesiasticae*, Vol.42, No.1. p.36-46. Bottom of Form